



OFFRE D'EMPLOI : La Ligue recrute un(e) Conseiller(e) Technique Départemental en Arbitrage – Secteurs Cher / Indre

Position dans l'organigramme :

Le Conseiller Technique Départemental en Arbitrage est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football ou de son représentant, des deux Présidents de District de ses deux secteurs d'activités (Cher et Indre) et sous la responsabilité technique du Conseiller Technique Régional en Arbitrage de la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

Description du poste :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres.
- Assurer l'animation de l'Équipe Technique Départementale de l'Arbitrage (ETDA) et de la CDA. ETDA : 1 responsable de « Pôle » formé (section jeune arbitre / section formation / section arbitrage féminin / section arbitrage autre : futsal, foot en milieu scolaire, foot à 8, arbitre auxiliaire)
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage.
- Participer aux travaux dans les domaines de la promotion de l'arbitrage et du recrutement.
- Collaborer à la formation initiale et à la formation continue des arbitres.
- Mener conjointement avec la Ligue et le Conseiller Technique Régional en Arbitrage des actions techniques.

Objectifs/Missions :

- Promouvoir l'arbitrage.
- Former, recruter et fidéliser les arbitres.
- Détecter, promouvoir et former les arbitres pouvant accéder en Ligue avec l'Équipe Technique Départementale en Arbitrage.
- Accompagnement et formation des observateurs d'arbitres.
- Prospection dans les établissements scolaires.
- Organisation de stages (en relation avec la Commission d'Arbitrage) et uniformisation de la formation.
- Suivi et gestion des jeunes arbitres.
- Accompagnement et formation des tuteurs et référents arbitres.
- Formation et suivi des arbitres auxiliaires de clubs et des arbitres assistants auxiliaires de clubs.
- Organiser, assurer, dispenser les cours des sessions de Formations Initiales d'Arbitrage en collaboration avec l'Équipe Technique Départementale en Arbitrage.



- Réunions dans les clubs (incitation à l'arbitrage, référents arbitres dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Accompagnement et suivi des clubs en infraction avec l'arbitrage.
- Travailler en collaboration avec une Équipe Technique Régionale de l'Arbitrage.
- Valoriser l'arbitrage à travers le PEF et intervenir dans les autres composantes techniques du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- Participer à l'Équipe Technique Départementale (Conseillers Techniques Départementaux ...).
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention et la lutte contre les incivilités

Profil requis :

- De formation Bac + 2 de préférence, vous justifiez d'une expérience significative dans l'arbitrage.
- Vous maîtrisez parfaitement les techniques d'arbitrage et les lois du jeu.
- La maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet) est indispensable.
- Bonne connaissance requise de l'arbitrage ou de son environnement.
- Grande motivation, disponibilité, autonomie, capacité de synthèse, de rédaction.
- Doté(e) d'un esprit d'ouverture avéré, dynamique et pédagogue, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une capacité à travailler en équipe.
- Force de proposition, vous êtes capable d'initier un projet, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi dans le respect des contraintes organisationnelles et budgétaires définies.
- Expérience associative recommandée pour créer une synergie entre les dirigeants, les bénévoles, les clubs et le monde de l'arbitrage.
- Permis B et véhicule obligatoire.

Conditions d'exercices

- Poste à temps complet, tout d'abord sur un CDD d'un an renouvelable (CDI envisagé par la suite)
- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2022.
- Adaptabilité aux emplois du temps spécifiques : travail en soirée, week-end fréquent.
- Rémunération selon la convention collective des personnels administratifs du football et de la convention collective nationale du sport (Classification C)
- Le lieu d'exercice est basé sur les départements du Cher et de l'Indre (siège des deux districts) et ponctuellement sur des missions régionales organisées sur l'ensemble du territoire de la Ligue Centre - Val de Loire de football.

Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie des diplômes) sont à adresser à : M. TEIXEIRA, Président de Ligue : ateixeira@centre.fff.fr , M. JUNGES, Président Délégué de la Ligue : sjunges@centre.fff.fr , et M. CHENEAU CTRA, gcheneau@centre.fff.fr avant le 18 juin 2022.